



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 30 mai 2024

Objet : Approbation de la première programmation du Contrat de Ville 2024

Date de la convocation : 24 mai 2024

Date d'affichage de la convocation : 24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente du mois de mai à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 25

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda ; Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur De ZERBI Lisandru à Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MILANI Jean-Louis ;
Monsieur DALCOLETTI François à Madame ORSINI-SAULI Laura ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;
Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Madame PELLEGGRI Leslie à Madame POLISINI Ivana ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur LINALE Serge ;
Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;
Monsieur PAOLI Jean-François à Monsieur ZUCCARELLI Jean.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu la Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la Loi de finances pour 2019 ;

Vu le Décret n°2023.1312 du 28 décembre 2023 modifiant le Décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains parmi lesquels QPV Bastia Mezzana et Bastia Meridionale;

Vu la circulaire du premier ministre en date du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération ;

Vu la circulaire du ministre de la ville de la jeunesse et des sports et de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville en date du 15 octobre 2014 relative aux modalités de mise en œuvre des contrats de ville nouvelle génération ;

Vu la circulaire du ministre de la Transition écologique et cohésion des territoires du 23 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ;

Vu la circulaire de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville du 31 août 2023 ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2015-JUIL-01-18 en date du 28 juillet 2015 portant approbation du document cadre du contrat de Ville de l'agglomération de Bastia, signé par l'ensemble des partenaires le 6 novembre 2015 ;

Vu la délibération de notre collectivité 2024/MAR/01/06 en date du 14 mars 2024 approuvant le contrat de ville de l'agglomération de Bastia 2024-2030 ;

Vu l'appel à projets lancé le 7 février 2024 ;

Vu le comité de pilotage du 29 janvier 2024 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 28 mai 2024 ;

Considérant le travail engagé par la ville de Bastia, la Communauté d'agglomération de Bastia et l'Etat pour élaborer un document cadre du Contrat de Ville 2024- 2030 en vue de sa signature au plus tard le 31 mars 2024 ;

Considérant la concertation citoyenne menée pour définir les priorités du futur contrat de Ville et des ateliers de co-construction du contrat organisés pour en préciser les orientations stratégiques ;

Considérant le comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires et signataires du contrat de ville en date du 29 janvier 2024 validant les orientations stratégiques et la gouvernance du contrat de ville 2024-2030 de l'agglomération de Bastia ;

Considérant que ce comité de pilotage permis de finaliser la rédaction dudit contrat ;

Considérant le document-cadre du contrat délibéré en séance le 14 mars 2024 reposant sur :

- une articulation forte des différentes politiques publiques,
- des textes de référence,
- les enseignements tirés de la précédente contractualisation,
- les orientations définies lors de la concertation citoyenne.

Considérant ce document définissant un cadre d'action du contrat de ville 2024-2030 guidé par les priorités transversales et orientations stratégiques

Considérant l'appel à projets lancé par l'Etat, la Communauté d'Agglomération de Bastia et la ville de Bastia en direction des habitants des quartiers prioritaires pour établir la programmation des actions du Contrat de Ville, de la Cité Educative et du Programme de Réussite Educative de l'année 2024 ;

Considérant que cet appel à projets a été lancé le 7 février 2024 pour une remise des dossiers au plus tard le 20 mars 2024, avec 146 dossiers déposés 63 porteurs de projets ;

Considérant qu'à l'issue de cette première phase d'instruction 62 actions répondant aux critères de sélection sont financées par la ville ;

Considérant que d'autres programmations seront proposées ultérieurement ;

Considérant que conformément à la circulaire du 31 août 2023, une partie de la programmation fera l'objet de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) dont les montants annuels seront conditionnés aux votes des budgets annuels et à la présentation de bilans détaillés ;

Considérant que ces CPO cibleront plus particulièrement les projets développés sur plusieurs années et s'adresseront davantage aux associations de proximité.

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle De GENTILI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1:

- **Approuve** les actions relatives à la 1ère programmation du Contrat de Ville 2024 telles que figurant en annexe.

Article 2 :

- **Approuve** le coût des 62 actions financées sur cette première programmation à hauteur de 2 046 429 euros, ainsi que la participation de la Ville pour ces 62 actions à hauteur de 263 925 euros comme indiqué dans le tableau suivant :

		coût action	subvention demandée			Sbv allouée par la Ville
PORTEUR DE PROJET	INTITULE DE L'ACTION		ville	CAB	Etat	
ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX						
Accompagner les démarches et initiatives citoyennes						
A Prova	Programme de participation citoyenne	27 000	5 100	6 200	6 700	1 000
Favoriser les mixités						
LEIA	Déclic	18 990	2 000	2 000	2 000	2 000
Les transitions						
U Marinu	Eco-quartiers	4 016	1 250	1 000	1 500	1 250
Elaborations de Diagnostics						
OPRA	Diagnostic de territoire Habitants NPRU / QPV SUD	5 000	2 000		2 000	1 000
ORIENTATION STRATEGIQUE : BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN DANS LES QUARTIERS						
Favoriser les relations humaines dans un espace partagé						
CCAS	Evénement festifs	5 000	500		2 250	750
EMAHO Corse	Mémoires vivantes	5 528	1 465	1 465	1 465	1 465
FALEP	Atelier du vivre ensemble - AVE	26 520	11 000		8 000	11 000
Les Restaurants du Cœur	Renforcement des liens sociaux	10 000	4 000		4 000	2 800
Ludothèque	Construit ta ville idéale	2 240	560	560	1 120	560
S. P. F.	Ateliers et cultures	10 900	2 650		1 050	1 800
U Marinu	Fêtes au jardin Pécunia	3 300	1 600		1 600	1 000
Favoriser les déplacements						
OPRA	Plateforme mobilité solidaire	140 726	5 000	6 000	12 000	5 000
Un vélo, une vie	atelier mécanique solidaire /Vélo Ecole Urbaine	39 700	6 000	6 000	6 000	3 000
Soutenir la démarche GUSP						
Zone libre	URBAN SON Documentaire sonore	19 500		8 000	4 000	8 000

ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LEURS DROITS ET L'EMANCIPATION						
Favoriser l'accès physique et numérique aux droits						
ALPHA	Piazza Cumuna	70 545	20 000		20 000	21 000
ALPHA	Proxima	103 140	33 000	4 000	33 000	32 000
Ava Simu	Lutter contre l'illectronisme dans l'accès aux droits	6 280	1 800	1 500	1 500	1 000
CDAD	Point justice des Quartiers-Sud de Bastia	13 465	3 500		3 500	3 500
S. P. F.	Accueil renforcé	12 500	5 500		5 500	2 100
Favoriser l'égalité femme - homme						
CIDFF	Vers un Citoyen (ne) autonome et informé	17 000	5 000	5 000	7 000	5 000
Favoriser l'autonomie						
A Prova	Lutter contre l'illettrisme / l'illectronisme chez les hab	8 000	1 000	2 000	2 500	1 000
FALEP	PAM	17 064	4 953		4 953	2 000
FALEP	Réapprentissage savoirs de base	5 219	1 734		1 735	1 700
GRETA	Atelier sociolinguistique	19 000		9 500	9 500	9 000
OPRA	Espace public numérique Bastia Mezzana	23 287	2 700		3 500	2 250
OPRA	Ateliers sociaux linguistiques	46 485	18 000		18 000	12 000
OPRA	LINKI	11 776			11 776	4 000
UDAF de Haute-Corse	Plateforme d'accompagnement budgétaire	44 032	2 000	1 500	4 000	2 000
Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire						
ABC DansE	Création d'un spectacle pluri disciplinaire, inclusif, i	4 900	1 700		1 700	1 700
ABC DansE	ateliers sensibilisat* spectacle vivant	8 050	3 000		1 900	3 000
ABC DansE	Rencontres sportives dansées intergénérationnelles	7 000	1 500		1 500	1 500
CALMS	Opéra déconfiné	19 350	7 175		7 175	7 000
CALMS	Quartiers enchantés	8 050	2 550		2 500	2 000
C. M. P.	Obscura machina	25 000	10 000		10 000	10 000
FALEP	Espace Biblio	12 150	3 275		3 275	2 500
Théâtre du commun	Atelier spectateur citoyen	15 400	2 000	1 000	12 000	1 000
Una Volta	Micro Folie	28 175	4 000		8 000	4 000
Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous						
ABC DansE	Etat de fatigue	7 000	2 000		2 000	2 000
FALEP	Bien vieillir	8 760	4 380		4 380	2 900
IN SE	Sophrologie tous publics	10 444	3 032		3 032	3 000
OPRA	Espaces solidarité	29 530	4 500	3 500	5 500	3 500
Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire						
ALPHA	EDUCA	96 540	9 800		27 000	2 800
ALPHA	APERTURA	22 260	5 000	2 500	8 000	1 400
CCAS	séjour ado	8 510			3 829	1 000
CCAS	Soutien à la parentalité : ateliers cuisine	2 000	200		840	200
FALEP	Soutien scolaire - parentalité	45 185	14 970		14 970	14 000
L'ESCA	Atelier de lecture	17 100	8 500		8 500	2 000
OPRA	CLAS	48 053	4 000		7 400	4 000
REUSSIR	Lutter contre l'échec scolaire dans les QPV	88 997	11 200		12 960	6 000
REUSSIR	Aides et soutien scolaire pendant les vacances scolai	43 147	11 000		14 500	4 500
S. P. F.	Soutien scolaire	4 600	1 400		3 000	750
Una Volta	L'aventure au Musée	25 000	5 000		15 000	5 000
Développer des actions de soutien à la démocratie et de prévention de la délinquance						
LEIA	Campa Inseme	21 990	3 000	3 000	3 000	3 000
Encourager la pratique sportive pour tous						
ABC DansE	ateliers "bien-être seniors"	9 750	2 800	1 200	2 800	2 800
C. N. B.	A l'aise sur l'eau	12 250	3 500	3 000	4 000	2 500
LEIA	Médiation par le sport	73 700	9 500	9 500	9 500	6 000

AGIR SUR L'EMPLOI ET LA COHESION ECONOMIQUE						
Accompagner vers l'emploi						
ALPHA	MIGLIURA	39 250	10 000	6 000	16 000	1 700
EMAHO Corse	Bastia Ville Digitale 2024	55 863	16 820	16 820	16 820	9 000
Isatis	ACI Install'toit	311 597	6 000	12 000	12 000	6 000
Mission Locale Bastia	Dispositif Opérationnel Mission d'insertion	47 057	9 000	6 000	5 000	2 000
OPRA	Recyclerie	124 848	3 000	5 000	7 500	1 000
Soutenir l'activité de proximité						
CIJ	Citélab	48 710	6 000	6 000		5 000
TOTAL DE LA 1ere PROGRAMMATION CDV 2024		2 046 429	335 943	130 245	250 481	263 925

Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des conventions et documents se rapportant à cette affaire avec les porteurs de projets sur la base des actions validées et subventions allouées dans le cadre de cette première programmation Contrat de Ville 2024.

Article 4 :

- **Approuve** les crédits correspondants ayant été inscrits au budget primitif 2024 de la Ville de Bastia au compte 6574 rubrique 824.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 21/06/2024

Pierre SAVELLI



Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.